



Lettre d'information de Saint-Augustin

N°4
Déc.
2023

Édito

Chers administrés,

2023 nous glisse entre les doigts, les fêtes de fin d'année approchent ; restons vigilants le COVID est toujours présent.

Cette année a été marquée par l'inauguration de la stèle Elie Buge, pour son centième anniversaire. Enfant du Pays, grand pilote de chasse et pilote d'essai. A cette occasion les enseignants du RPI ont fait participer nos enfants qui ont rendu hommage à Elie Buge en chantant la Marseillaise. Merci à eux.

Dans un contexte économique et international compliqué ; nos entreprises et nos commerçants se maintiennent, se développent et créent de nouveaux emplois.

Un mot sur l'éclairage public, il y a plusieurs candélabres qui ne s'allument plus malgré l'intervention de l'entreprise SDEL. Matériel trop vieux, plus de pièces. La municipalité a décidé de rénover tous les luminaires vétustes en 2024 avec l'aide de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie et du Département. Les travaux de la Poste et du salon de coiffure sont terminés ; quant à l'Eglise, la première tranche est finie, la deuxième et dernière, ainsi que la rénovation du mobilier devraient être achevés au deuxième semestre 2024.

Suite aux fortes intempéries, les analyses d'eau d'un captage se sont avérées non conformes. Une partie des administrés s'est vue privée d'eau potable pendant plusieurs jours. Le Syndicat du Puy la Forêt, qui a la compétence, a pallié à cette problématique dans l'urgence. C'était une première pour moi et je suis conscient des désagréments rencontrés. Une réflexion sera étudiée en conseil municipal pour mieux anticiper ces difficultés qui peuvent se reproduire.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Marcel Auboiron, Maire



Contact

Mairie de St Augustin
Le Bourg - 19390 Saint-Augustin
Tel : 05 55 21 32 77
Mail :
mairie.saint.augustin@orange.fr
Site : www.saintaugustin19-mairie.fr

Horaires

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et
vendredi matin : de 09h00 à 12h00
Le Vendredi : 16h30 à 18h30
Permanence du maire et des
adjointes le samedi matin de 10h à
12h00

La Mairie en action

Les travaux réalisés en 2023

La Poste

Des travaux de réaménagement ont été réalisés :

- Accès handicapés avec l'aménagement du parking
- Rénovation énergétique avec le remplacement de la chaudière par une pompe à chaleur
- Aménagement d'un bureau avec un ordinateur et un accès internet disponible au public aux heures d'ouverture de La Poste
- Création d'un nouveau local commercial

Coût : 133 801,80 €HT financé à 80% - Cout pour la commune = 26 760,36 €



La Mairie en action

Les travaux réalisés en 2023

Restaurant

Réfection des peintures du restaurant et de l'appartement pour un cout de 19 481,26 € TTC

Achat d'équipement de cuisine pour 10 980 €TTC. Subvention de Tulle Agglo de 2 070 euros

Les travaux de voirie

Parking de la mairie : réfection de la couche de roulement et marquage au sol : 8 places de stationnement.

Cout = 21 995 €HT

Entretien voirie : 15 tonnes d'enrobé à froid

Cout : 1 764 € TTC

L'église

Fin de la 1^{ère} tranche : gouttière, contrefort, drainage sur la partie sud et jointoiement du mur sud

Acquisition de mobilier

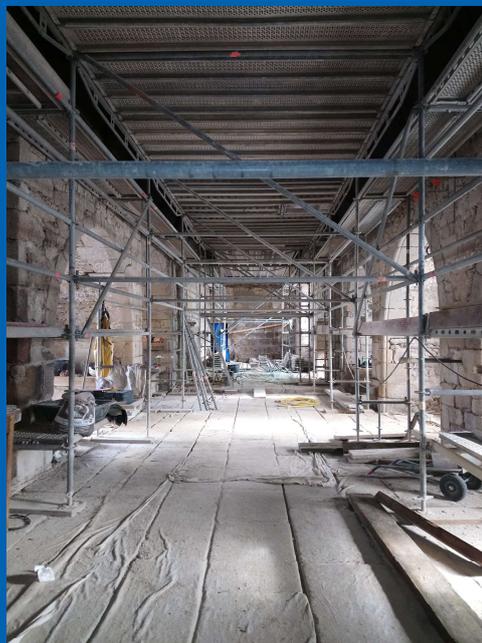
Achat de 20 tables et de 50 chaises pour la salle des fêtes d'un montant de 6 021,60€



La Mairie en action

Les travaux en cours (fin prévue 2^{ème} semestre 2024)

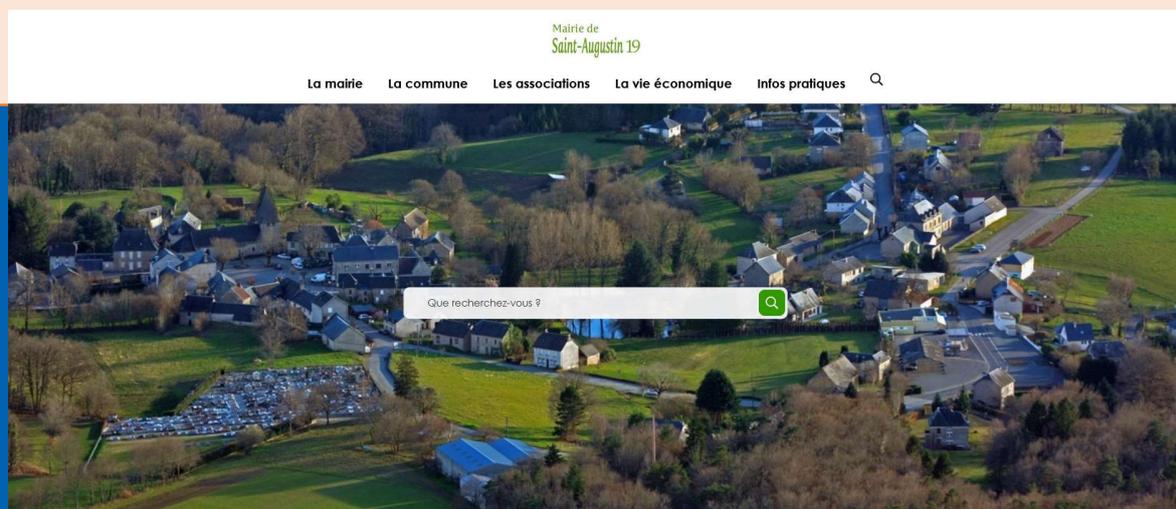
Restauration de l'Eglise : Démarrage de la 2^{ème} tranche des travaux



Dépenses		Recettes	
199 023 €HT		DRAC (40%)	79 609,20 €
		Région (19,90%)	39 605,58 €
		Département (20,10%)	40 003,62 €
		Total subvention (80%)	159 218,40 €
		Commune	39 804,60 €HT

Nouvelle présentation du site internet

www.saintaugustin19-mairie.fr



La Mairie en action

La mairie vous informe

- ✓ Pour l'arrosage des fleurs et le ménage du camping Candice Benesteau a été embauché pour les 2 mois d'été à hauteur de 7h/semaine.
- ✓ Recrutement en CDD de Kamel Machane à la cantine et au ménage depuis le 1^{er} septembre 2023
- ✓ Effectifs de l'école : 45 élèves sur le RPI dont 16 à l'école de Saint Augustin
- ✓ Lotissement du champ paillard : il reste un lot disponible d'une superficie de 1316 m² au prix de 13 107,36 €.
- ✓ Le maire et les adjointes sont présents tous les samedis matin à la mairie à partir de 10h . Ils sont à votre disposition pour répondre à vos questions.
- ✓ Rappel DAE (défibrillateur automatique externe) il est situé sur la place de l'Eglise dans l'ancien local bascule sous la sacristie (chemin du presbytère)
- ✓ La rencontre des nouveaux arrivants aura lieu en 2024. Les associations restent à votre disposition.
- ✓ Installation d'éclairage à production solaire pour l'auberge du Pont du mas, l'auberge de Chauzeix et l'extérieur de la mairie et de l'école.
- ✓ La mairie a défini, après consultation des habitants, des zones d'accélération des énergies renouvelables sur la commune.
- ✓ Le samedi 9 décembre a eu lieu le traditionnel repas offert aux aînés à la salle des fêtes. Le repas a été préparé par les nouveaux restaurateurs de la commune. Ceux qui n'ont pas pu y assister ont bénéficié d'un « bon repas » à emporter ou d'un coffret colis, au choix. Les personnes en maison de retraite se verront offrir une boîte de chocolats.



La Mairie en action

BAVARD'AGE – UNE SOURCE NOUVELLE DE PARTAGE

Ça « papote » toujours à Saint-Augustin. Les bénévoles qui visitent régulièrement leurs « hôtes » pourront vous le confirmer.

Chacun trouve un véritable plaisir lors de ces chaleureuses rencontres qui se terminent souvent par une petite douceur partagée, soit un bonbon, soit un gâteau, soit un café ou un thé. Quelques bénévoles sont encore disponibles, n'hésitez pas à nous contacter. Le Conseil Municipal remercie très vivement l'ensemble des bénévoles qui assurent, avec compétence, dévouement et sérieux, aux personnes accompagnées quelques heures de bonheur et de partage.



Afin de créer un moment convivial entre tous les bénévoles et les personnes accompagnées (qui ont pu être présentes) la Municipalité a offert à tous un « Café Gourmand » au Restaurant le SAINT-AUGUSTIN. Chacun a pu échanger tout en dégustant les excellents gâteaux de David et Sandrine, nos nouveaux restaurateurs.

Madame Isabelle MONEDIERE, 2ème adjointe, représentant monsieur le Maire, par sa présence a démontré l'attachement porté au bavard'âge par la commune, s'il fallait encore le prouver... L'Instance de Coordination de l'Autonomie en réorganisation actuellement n'a pu être présente.

Si vous souhaitez vous joindre à nous comme bénévole ou pour être accompagné par un bénévole vous pouvez prendre contact avec :

Odile GERAUDIE - Conseillère Municipale – Déléguée à l'Instance de Coordination de l'Autonomie de Corrèze - Tel : 06. 83. 99. 91. 90 - Mail : odile.geraudie@orange.fr

(Ces rencontres se pratiqueront, bien évidemment, avec toutes les conditions sanitaires qui s'imposent)



Projets à venir

- **Dans le cadre de la restauration de l'Église**, et en vue de son réaménagement, les bancs devront être nettoyés. Nous ferons appel à toutes les bonnes volontés sur une journée de printemps. La date vous sera communiquée.
- **Mise aux normes** des toilettes situées sur le **foirail**
- **Bibliothèque**: remplacement des huisseries
- Projet de **construction d'un bâtiment technique** de la commune (entrepôt du matériel, local pour les agents communaux, et local chasse). Le bâtiment serait construit en bois et équipé de panneaux photovoltaïques.
- **Aménagement espace public** : installation d'équipement sportif (parcours santé) au stade
- **Salle des fêtes** : changement du plancher
- **Atelier Mémoire – des ateliers/formations pour faire travailler la mémoire** sont proposés du 8 janvier au 11 mars, les lundi après midi



Depuis le 1er janvier 2023, les consignes de tri ont changé. Désormais, tous les emballages se trient !

La gestion des déchets constitue l'un des défis majeurs de notre époque. Alors que la prise de conscience environnementale grandit, il est crucial de repenser nos habitudes de consommation et d'adopter des pratiques plus durables. Dans cette perspective, l'extension des consignes de tri des déchets, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023, est une mesure essentielle pour réduire notre impact sur l'environnement et favoriser le recyclage.



ATELIER MEMOIRE

ST AUGUSTIN

Avec le **PEPS - Programme d'Education et de Promotion de la Santé « EUREKA »**, venez comprendre et stimuler votre mémoire pour l'améliorer au quotidien en forme !!



EN PRATIQUE

10 séances de 2h - 1 séance par semaine

Inscription obligatoire au **05 55 49 85 57** ou au **06 83 99 91 90**

Groupe d'une quinzaine de personnes

1^{ère} séance le

Lundi 08 janvier

Salle des Fêtes

5, Rue de la Grave

19390 Saint-Austain

DETAIL DU PROGRAMME

Atelier
GRATUIT

SEANCES	DATES	THEMES
SEANCE 1	08 JANVIER	Présentation du contenu du programme
SEANCE 2	15 JANVIER	Les différentes stratégies de mémorisation
SEANCE 3	22 JANVIER	Attention et mémoire de travail Qu'est-ce que je suis venu(e) chercher ici ?
SEANCE 4	29 JANVIER	Mémoire visuo-spatiale, attention et mémoire associative Emplacement des objets, où sont mes lunettes... ?
SEANCE 5	05 FEVRIER	Mémoire topographique Je me suis perdu(e), pouvez-vous me dire où se trouve... ?
SEANCE 6	12 FEVRIER	Mémoire des noms propres Rappelez-moi votre nom..., ce visage me dit quelque chose
SEANCE 7	19 FEVRIER	Mémoire des mots courants Comment appelle-t-on cela ?
SEANCE 8	26 FEVRIER	Mémoire des chiffres et logique numérique Marignan : 1515 ou 1715... ?
SEANCE 9	04 MARS	Mémoire de ce qui est vu, lu et entendu Il me semble avoir déjà lu, vu, entendu cela
SEANCE 10	11 MARS	Mémoire prospective J'ai encore oublié de...

Actualité des associations

FOYER RURAL

Enfin la reprise de toutes nos festivités après les années COVID.

Nous avons débuté par le concours de belote en février qui fut un franc succès. Malheureusement, la suite des manifestations s'avérèrent plus laborieuses. La fête de la Saint Jean n'a pas fait l'unanimité cette année. Nos agriculteurs pris par les travaux de fenaisons et la finale du top 14 de rugby pour les amateurs de ce sport n'ont pas permis de voir un public plus nombreux.

Nous avons participé comme chaque année à la journée « les fous du volant » toujours aussi agréable sous un soleil de plomb. La fête des fours reste appréciée de tous. Grand merci à René et Jeannot pour les patates.

La fête votive d'août n'a pas été une fête comme d'habitude : Pas de forains, fête triste, place de l'église vide....

Depuis plusieurs années, lors d'assemblée générale, j'avertis que nous avons de gros problèmes avec les forains. Nous devons repenser la fête autrement. Nous avons reçu beaucoup de critiques.

N'oublions pas nos marchés d'été du mercredi qui animent le bourg avec toujours plus de succès et de marchands forts sympathiques dont le public apprécie les produits.

Je profite de cet instant pour lancer un appel à toutes les personnes souhaitant nous rejoindre au foyer rural, remercier les bénévoles et tous ceux qui participent indirectement à nos festivités. J'ajoute que la prochaine assemblée générale se tiendra le 16 décembre à 18h à la salle des fêtes. En espérant vous retrouver toutes et tous l'année prochaine, le foyer rural vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

La présidente, Monique Bouillon

Actualité des associations



L'Association des Parents d'Élèves du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) Saint-Augustin, Orliac-de-Bar, Chaumeil, regroupe une dizaine de familles actives. Le but de l'association est d'organiser des événements pour les enfants des écoles, de créer de l'animation sur les trois communes pour favoriser le lien social et de lever des fonds pour financer des actions dans et pour les écoles.

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'association a organisé de nombreux événements : deux défilés pour Halloween et pour le carnaval à Saint-Augustin, une rencontre intergénérationnelle au moment des fêtes entre les enfants et les seniors des communes, un repas de printemps, un vide-grenier et une journée randonnée et la traditionnelle kermesse. Toutes ces actions ont réuni un public nombreux et grâce à cette participation, l'association a pu participer à hauteur de près de 2000€ au voyage de fin d'année des enfants (2 jours dans le Cantal pour les maternelles, deux jours à Bugeat pour les élèves du primaire).

L'année 2023-2024 a déjà bien commencé avec un défilé pour Halloween le samedi 28 octobre. La programmation est encore riche pour cette année scolaire : une journée créative pour réaliser des décorations de Noël le vendredi 22 décembre, avec goûter et remise de cadeaux aux enfants ; une boom déguisée à Chaumeil le 17 février pour le carnaval ; un marché fleurs et création suivi d'un repas Carbonnade le samedi 23 mars à Orliac-de-Bar ; le 5 mai à Saint-Augustin un vide-grenier et une nouvelle journée randonnée ; et la kermesse de fin d'année le 29 juin au stade de Saint-Augustin avec en prime le retour des intervillages !

Toutes ces actions sont possibles grâce au soutien inconditionnelle des trois municipalités du RPI qui apportent une aide technique, matérielle et financière à l'association. Elles prêtent également les salles gracieusement. Il faut également noter le prêt d'un espace de stockage par la mairie de Saint-Augustin. Les membres de l'APE remercient chaleureusement les communes qui assurent le bon fonctionnement des écoles pour le bien-être des enfants et favoriser ainsi leur apprentissage. Merci également aux habitants qui nous font toujours un bon accueil et participent aux actions que l'on organise.

A très bientôt sur nos manifestations.

Contact : Lorinda (présidente) 07 63 68 13 62



Actualité des associations



Bibliothèque Municipale de Saint Augustin

Gérée par l'association « L'Arbre aux Papillons »

L'Arbre aux Papillons est l'association qui gère la bibliothèque municipale de Saint Augustin. La bibliothèque vous accueille le mercredi de 14 h à 16 h, le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h. L'inscription est gratuite et valable sur tout le réseau des bibliothèques de Tulle Agglo.

Dans le secteur jeunesse, vous trouverez : des albums pour les petits, des bandes dessinées, des contes, des romans pour tous les âges, des CD et des DVD.

Dans le secteur adulte, vous trouverez : des romans, des documentaires, des BD, des livres en gros caractères, des revues, des CD et des DVD.

Si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez, nous pouvons réserver ces documents dans les autres bibliothèques du réseau. N'hésitez pas à nous rendre visite, nous vous accueillerons avec plaisir.

En 2023, en partenariat avec le réseau des bibliothèques de Tulle Agglo et Nature et Patrimoine nous avons organisé plusieurs animations.

Le 4 février, un atelier pliage de livres a eu lieu à la salle des fêtes de Saint Augustin,

Le 10 juin, dans le cadre de « territoire en concert », nous avons accueilli les élèves du conservatoire de Tulle. L'association des trombones et des accordéons était à la fois surprenante et très réussie. Bravo à ces élèves et leurs professeurs de nous avoir fait partager ce moment.

Le 13 juin, c'est Juliette, du réseau des bibliothèques de Tulle Agglo, qui est venue nous initier à un art floral traditionnel japonais le kokedama.

Enfin, le 30 septembre, Gérard Nonique-Desvergues a installé son exposition de photos sur la nature, à la salle des fêtes. Le soir, avec Delphine Wentz, il a échangé sur le parcours qui l'a amené à s'intéresser de si près à la nature et en particulier aux oiseaux. Le public a pu lui poser des questions et nous avons appris que certains animaux savaient compter...

La bibliothèque ne fonctionne que grâce aux bénévoles, si vous disposez de quelques heures de libre par mois, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous.

L'assemblée générale de notre association aura lieu le samedi 20 janvier à 14 h 30 à la salle des fêtes de Saint Augustin, un goûter sera offert à la fin de la réunion. Nous vous attendons nombreux.



Actualité des associations

Section scrapbooking du Foyer rural

Fondée en 2009, la section scrapbooking du Foyer Rural de Saint Augustin permet à ses adhérentes d'échanger des idées, des techniques et du savoir-faire autour de l'activité de scrapbooking. Le mot scrapbooking vient de l'anglais scrap ; morceau, bout ou reste et de book ; livre. C'est un loisir créatif qui permet de mettre en valeur des photographies en les intégrant dans un décor de manière artistique.

Nous nous retrouvons le mercredi soir de 18 h à 20 h toutes les deux semaines selon un planning établi à l'avance. Le matériel adapté (tampons, outils de découpe, papiers, embellissements...) est mis à la disposition des adhérentes.

Nous organisons aussi, au moins une fois par an, des ateliers où des professionnelles viennent nous proposer un projet sur une demi-journée ou une journée

Nous avons participé, cet été, comme d'habitude, aux marchés du soir organisés par le foyer rural. Les cartes que nous y vendons ont eu, cette année encore, beaucoup de succès auprès des visiteurs ce qui nous a permis d'acheter du matériel pour notre association.

Pour tout renseignement : Françoise Bourzeix : 06 63 70 55 97



Actualité des associations

Groupe folklorique La Mainada

Depuis 1978, le groupe folklorique LA MAINADA, participe à la vie sociale et active de la commune. Son but est la promotion des arts traditionnels que sont la danse et la musique et surtout de les pérenniser. L'association apprend à danser tout en intégrant la jeunesse pour transmettre la passion du folklore aux futures générations.

Pour cela, nous organisons ponctuellement des événements et présentons des spectacles pour répondre aux besoins d'autres associations ou particuliers. Animations de rue, fête locale, repas, maison de retraite, centre aéré,...

Depuis le mois de septembre, le groupe folklorique a repris le rythme des répétitions hebdomadaires. Chaque vendredi, 20h45, petits et grands, se retrouvent avec entrain pour faire vivre le folklore.

Vous aimez danser, jouez de la musique rejoignez nous !!!!

Co Présidents et Contacts : Liliane Feugeas : 06.89.48.68.94 ou lilifeug@gmail.com / Gérard Martinie : 06.79.45.29.09



Section Gymnastique

La reprise des cours de la section gymnastique de Saint Augustin s'est faite, avec quelques changements : Les séances ont lieu le Jeudi de 10 h à 11 h à la salle des fêtes de la commune et sont animées par Mathias, de Profession sports . Nous vous invitons à venir nous rejoindre pour partager un moment de convivialité qui vous permettra de vous assouplir et de vous entretenir tout en douceur.

Pour tout renseignement vous pouvez nous appeler au 06 87 45 66 73 ou au 06 23 77 03 75

La Présidente
Jocelyne SAUVENT

Actualité des associations

Section JUMELAGE « Le culte de l'amitié et la joie des retrouvailles »

La venue des 3 autres Saint Augustin, en Corrèze, le week end du 1^{er} Mai, s'est très bien passée malgré le petit contre temps dû à la météo du samedi, et finalement tout le monde a été content de la visite du musée Jacques Chirac à Sarran. Le dimanche, nous sommes allés visiter Pompadour sous le soleil. Nous avons pu découvrir le château, les écuries ainsi que la chapelle Saint Blaise. La journée de lundi a commencé avec le petit marché des producteurs des différents St Augustin, puis le groupe folklorique la Maïnada a réchauffé les participants. La matinée s'est achevée par les interventions des présidents et des maires de chaque St Augustin.

La restauration, aussi, a été appréciée par les personnes présentes. Merci donc à Proxi pour le buffet du samedi midi et à la Ferme auberge « Le rucher des bruyères » pour les 2 autres repas.

Nous remercions aussi, la Mairie de St Augustin pour son implication dans l'organisation de cette manifestation. Un grand merci à toutes les personnes qui ont permis d'accueillir les 62 personnes des autres St Augustin.

Pour 2024 le jumelage aura lieu en Charente Maritime le week end 15 et 16 juin. L'hébergement se fera dans un village de vacances à Jonzac mais nous n'avons pas d'autre information pour le moment.

Si vous êtes intéressés par cette idée de jumelage, de faire de nouvelles rencontres dans un esprit de convivialité, d'amitié ...vous pouvez nous y rejoindre.

Le bureau de la section Jumelage, vous souhaite une très bonne année 2024 pour vous et tous vos proches.



Actualité des associations



Depuis 2020, 76 chats errants sur notre commune ont été stérilisés et identifiés.

Notre association œuvre pour la défense et la protection des chats errants sur Saint Augustin. Nous les faisons stériliser, identifier et lorsque cela est nécessaire, soigner.

Nous essayons également de faire adopter les plus fragiles ou les plus sociables.

Ces différentes actions permettent de limiter leur population de manière légale et de prévenir les maladies et nuisances que les chats non stérilisés peuvent véhiculer.

Mais la tâche est ardue et doit être permanente sachant qu'une chatte non stérilisée peut mettre bas jusqu'à 12 chatons par an qui deviendront à leur tour fertiles au bout de 6 mois.

Vous aimez les chats ? Vous souhaitez nous aider ?

Alors, n'hésitez pas et venez nous rejoindre dans cette aventure, nous signaler des chats errants, faire une adoption ou un don.

Pour tout cela, vous pouvez contacter :

Mme Françoise MARTIN au 06.87.45.66.73 / Mme Sandra LANDRA au 06.63.47.01.49

Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans gardien, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association ».



Actualité des associations

FOYER DES MONEDIERES

82 adhérents

Bilan 2023

- Assemblée générale le 11 février suivie d'une petite collation
- Le 13 mai repas avec le restaurant Le pont du Mas (68 participants)
- Voyage St Emilion le 24 juin sous le soleil (37 participants)
- Le voyage prévu du 21 au 22 septembre à Toulouse a été annulé faute de participants
- Succès pour notre loto du 18 novembre (110 personnes)
- Le 02 décembre repas de fin année avec le restaurant Le St Augustin et animé par un accordéoniste
- Les jeudis, nous nous retrouvons à partir de 14h , pour jouer dans notre local

Nos meilleurs vœux pour 2024 et surtout une excellente santé

Venez nous rejoindre pour passer de bons moments

Présidente MAS Christiane 05 55 27 21 37

Société communale des chasseurs

La société communale des chasseurs de Saint Augustin est une association type loi 1901 créée en 1954 ayant pour but la gestion de la faune sauvage sur le territoire.

Elle est composée:

- D'une équipe principale qui compte en moyenne une trentaine de chasseurs, chassant tous types de gros gibier (sanglier, cerf, renard, ...),
 - D'une petite équipe (une douzaine de chasseurs), chassant uniquement le chevreuil.
- Environ 70 cartes sont vendues annuellement, comptant également les chasseurs de petit gibier (perdrix, faisans, bécasses,...).

Son bureau a été modifié en 2022, ayant pour président Joanet Imbert, comme secrétaire Jean-Michel Picard, et pour trésorier Daniel Cheze.

Actualité des associations

Association saint Augustin

Courriel : association_saintaugustin@orange.fr
<https://association-saint-augustin-correze.fr>
tél : 06 08 60 81 01



Gravure de Kurt Mair

Madame, Monsieur, Chers amis,

La commune de Saint-Augustin poursuit la restauration de son église. L'ensemble du programme est accessible sur le site : <https://association-saint-augustin-correze.fr/eglise-de-saint-augustin/le-projet-de-renovation/>

Afin de soutenir cette action, financée par l'Etat – DRAC, le Conseil départemental de la Corrèze, la Région Nouvelle-Aquitaine, la commune de Saint-Augustin et les dons privés. L'association saint Augustin a fait appel à votre générosité par la collecte de dons. Nous remercions vivement tous ceux qui ont déjà participé. La collecte reste ouverte et nous avons besoin de vous pour poursuivre les travaux notamment la restauration du mobilier.

L'église de Saint-Augustin est un élément majeur de notre patrimoine communal, religieux, artistique et culturel. Ces travaux et ces embellissements nous permettront de poursuivre l'œuvre entamée il y a déjà de nombreuses années pour que vive ce lieu unique, au cœur de notre village.

En espérant votre aide et votre soutien, nous joignons à cette lettre un bulletin de don qui permettra à chaque donateur de bénéficier d'un reçu fiscal. Toute contribution, même modeste, sera la bienvenue. En vous remerciant par avance de ce geste généreux, nous vous adressons l'expression de notre plus vive sympathie. Pour le conseil d'administration de l'association saint Augustin. Le président, Jean Maison.

BULLETIN D'ADHESION



L'Association saint Augustin a pour objet d'agir dans le domaine culturel par la promotion de l'œuvre de saint Augustin, à travers l'organisation de conférences, manifestations, ateliers, concerts, rencontres, voyages, expositions et par la réalisation de toute action susceptible de satisfaire ce but, notamment la valorisation et la restauration du patrimoine culturel et architectural situé sur la commune de Saint-Augustin en Corrèze. Les donateurs bénéficieront des réductions d'impôts prévues par la loi.

Chaque donateur se verra adresser un reçu fiscal.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : courriel :

Souhaite effectuer un don de : euros

Don par virement sur le compte bancaire de l'Association saint Augustin

IBAN FR76 1680 6099 3966 1201 9556 606 BIC AGRIFRPP868

Référence du virement :

Don par chèque à l'ordre de « Association saint Augustin »

Chèque à joindre à ce bulletin

Souhaite Ne souhaite pas que mon nom apparaisse sur la liste des donateurs

Date et signature du donateur :

DROIT D'ACCES : Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre don et à l'émission de votre reçu fiscal.

Pour toute information, vous pouvez contacter l'Association saint Augustin à association_saintaugustin@orange.fr. Conformément au RGPD du 28 mai 2018 et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès pour rectification, limitation, portabilité ou effacement sur simple demande écrite auprès de l'Association saint Augustin, Mairie de Saint-Augustin, 19390 Saint-Augustin. Vos données ne seront en aucun cas communiquées à des tiers, associations ou entreprises, en dehors du strict traitement de votre don.

Actualité des associations



ZIGZAGUEZ EN CORRÈZE : toujours plus fou – plus fun – plus XXS TWIZYGZAGUEZ, à fond en 2023

Que dire de cette saison. Afin de faciliter la réservation des circuits en TWIZY, nous nous sommes inscrits sur la plateforme de réservation HELLOHA, et ce fut un choix gagnant. En effet 90% des réservations se sont faites en ligne, et deux circuits ont été privilégiés : La dame bleue de Freysselines et Dossard 36

Un grand merci à l'équipe de Corrèze tourisme qui nous a épaulé pour intégrer notre offre dans la plateforme



Fort de la labellisation « Origine Corrèze » le TWIZY de l'association a été mis à ces couleurs.

Un grand merci au Département de la Corrèze, pour les 2 TWIZY mis à disposition. Un grand merci à M. MERZOUGUI et ses équipes de VACANCEOLE « Domaine des Monédières » pour la mise à disposition des parcours découvertes en TWIZY

(Photo : Le TWIZY de l' Association aux couleurs d'origine Corrèze)

C'est le moment de dire à bientôt pour de nouvelles aventures avec une saison 2024 qui s'annonce pleine de nouveautés !!!!!

2023 - 5ème Festival de la Micromobilité XXS

Samedi 8 juillet 2023- « Les 100 bornes »

la manifestation se déroulait sur 2 jours, avec le samedi le Rallye des « 100 bornes »

Rallye qui a fait l'unanimité, tant et si bien que nous avons décidé de reconduire sur 2 jours la manifestation, avec pleins de surprises



Dimanche 9 juillet 2023
Le festival XXS

La bourse jouets miniatures et voitures à pédales a pris sa vitesse de croisière, l'exposition des véhicules rassemble de plus en plus de véhicules
Une incursion dans le monde de Poudlard et le jeu des 20 Bornes XXS,

**Le Festival, On y découvre les dernières nouveautés en matière de mobilité.
St Augustin est vraiment devenu la capitale du véhicule XXS**

2024 objectif 50 véhicules pour le rallye à la découverte des secrets des Monédières !!!! mais Chut c'est un secret

Après 2 jours de folie en 2023 avec de plus en plus de véhicules originaux thermiques ou électriques, en route pour les 6 et 7 juillet 2024 avec un programme encore plus fou en mode XXS à couper le souffle,

L'association est intéressée par tout DON de vélossolex ou mobylette motobécane (la fameuse bleue). Vous avez ce type de 2 roues qui dort dans votre garage ou votre grange, n'hésitez pas à nous contacter nous en ferons un bon usage...

On profite de ces quelques lignes pour remercier tous ceux qui nous apportent leur aide :

Le Département de la Corrèze soutien financier et prêt des véhicules, la Commune de St Augustin pour son soutien financier et technique, commerçants et artisans locaux par leur soutien financier, et bien sur le Foyer Rural, les bénévoles, et tous ceux qui de près ou de loin nous apportent leur soutien.

Passez de bonnes fêtes et à l'année prochaine

Zigzaguez en Corrèze 20 Rue des vieux Métiers – 19390 Saint Augustin

☎ : 06/43/85/18/51

Site Internet : zccorreze.fr

Adresse mail : zigzaguezencorreze@gmail.com

BUDGET

NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE

BUDGET PRIMITIF ET ANNEXE 2023

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévue à l'article L.2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L.2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans les conditions prévues par décret en Conseil d'État. »

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annuité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle budgétaire » est le suivant : débat d'orientation budgétaire, budget primitif, décisions modificatives de crédits, compte administratif.

Le budget primitif a été approuvé par le conseil municipal le 12 avril 2023.

BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Elle retrace l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant des services de la commune

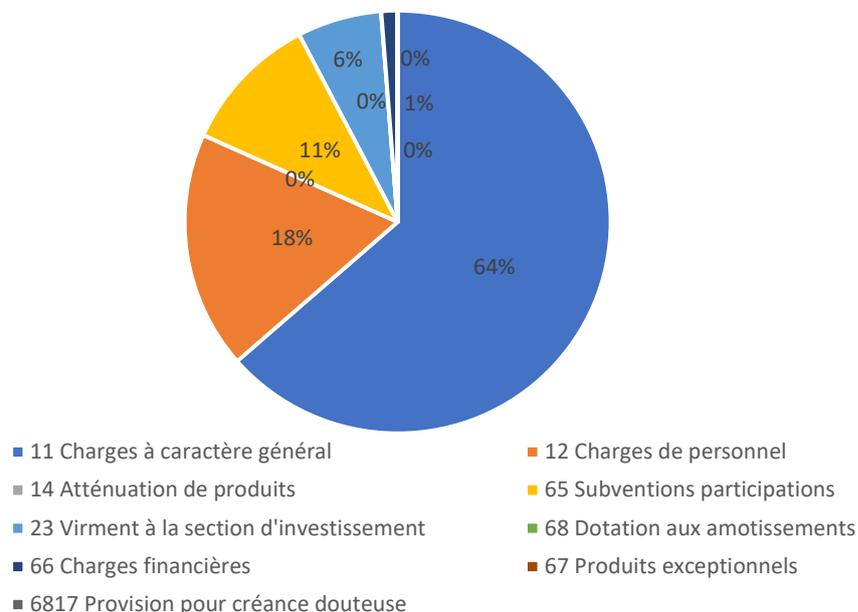
Les dépenses :

Celles-ci s'élèvent à 609 527,80 €.

Voici le tableau par chapitre :

Chapitre	Libellé	Prévision 2023
011	Charges à caractère général	387 461,17
012	Charges de personnel	110 800,00
014	Atténuation de produits	0,00
65	Subventions participations	64 746,00
23	Virement à la section d'investissement	38 900,43
68	Dotation aux amortissements	193,58
66	Charges financières	7 255,62
67	Produits exceptionnels	0,00
6817	Provision pour créance douteuse	171,00
	TOTAL	609 527,80

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Chapitre 011 : Ce chapitre représente les charges générales c'est-à-dire les charges qui servent à faire fonctionner les services communaux (carburants, alimentation cantine, vêtement de travail, entretiens des bâtiments et véhicules, etc). Ce qui représente 64% du budget de fonctionnement

Chapitre 012 : Ce sont les charges de personnel, les salaires (18%), cotisations et formations.

Chapitre 65 : Les subventions et autres cotisations aux associations (SIVU, indemnité élu et cotisations associations) pour une part de 11% au budget.

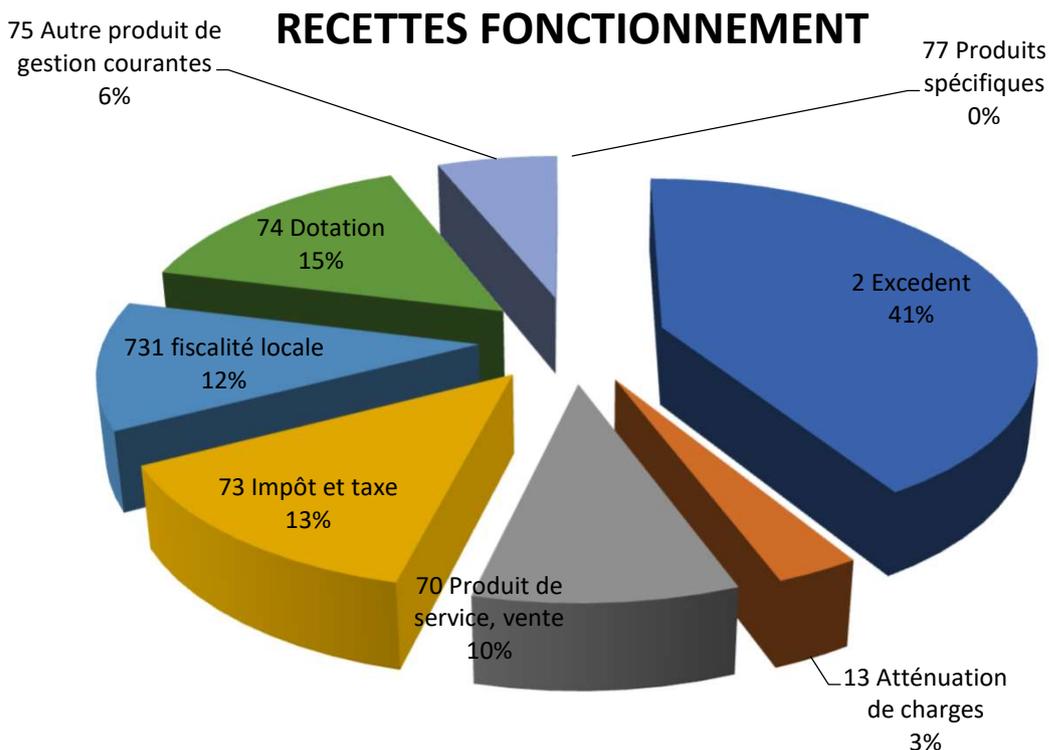
BUDGET

Les recettes :

Elles sont de 609 527,80 €.

Le tableau donné par chapitre ci-dessous :

Chapitre	Libellé	Prévision 2023
002	Excédent	251 276,55
13	Atténuation de charges	18 614,44
70	Produit de service, vente	58 077,05
73	Impôt et taxe	82 379,91
731	Fiscalité locale	70 665,20
74	Dotation	91 514,65
75	Autre produit de gestions courantes	36 967,00
77	Produits spécifiques	33,00
	TOTAL	609 527,80



Les impôts et taxe ne représentent que 13% des recettes du budget soit 82 379,91 €. La fiscalité locale représente 12% soit un montant de 70 665,20 €

L'excédent du budget 2022 est de 251 276,55 € (41%).

Les dotations de l'état, remboursement de la TVA représentent 15% (91 514,65€).

Les loyers quand eux ne représentent que 6% soit 35 000,00€ pour l'année 2023.

BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 770 999,89€.

Les investissements prévus à l'exercice 2023 sont les suivants :

Pour les opérations d'investissements de travaux (Chapitre 23) : 458 242,32€

- Travaux Église : 389 055,12€ qui se compose comme suit :
 - Église 2021-2023 tranche 1 : 130 227,52€
 - Église tranche optionnelle : 238 827,60€
 - Église mobiliers : 20 000,00€
- Reconstruction WC du Foirail : 58 687,20€
- Construction local technique : 10 000,00€

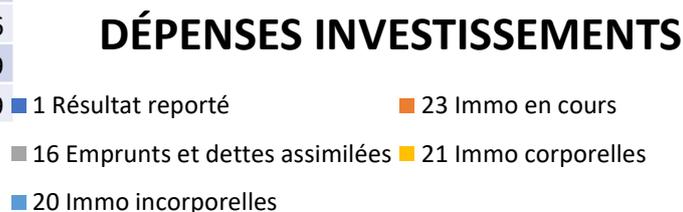
Pour les frais de diagnostics (Chapitre 20) : 833,09€

Pour les autres opérations d'immobilisations (Chapitre 21) : 267 324,66€

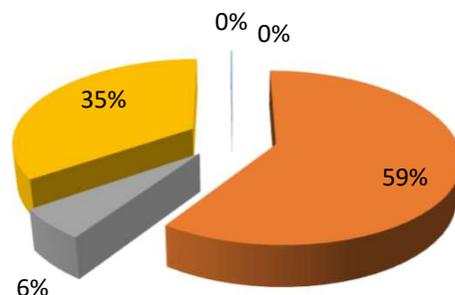
- Voirie globale : 49 645,04 qui se décompose comme suit :
 - Voirie Chauzeix : 19 645,04€
 - Voirie communale : 30 000,00€
- Travaux cimetièrre : 4 000,00€
- Aménagement stade FREETNESS : 8 772,00€
- Travaux restaurant : 10 000,00€
- Luminaires : 8 400,00€
- Travaux accessibilités bâtiment La Poste : 156 428,16€
- Équipement pour le restaurant : 8 280,00€
- Travaux mairie : 6 029,46€

Le tableau qui suit reprend les chapitres globaux :

Chapitre	Libellé	Prévision 2023
001	Résultat reporté	0,00
23	Immo en cours	458 242,32
16	Emprunts et dettes assimilées	44 599,82
21	Immo corporelles	267 324,66
20	Immo incorporelles	833,09
	TOTAL	770 999,89



Le graphique fait apparaître que les travaux en cours représentent 59% du budget des dépenses d'investissement en cette année 2023.



BUDGET

Les recettes :

Les recettes d'investissement s'élèvent à 770 999,89€.

Elles sont constituées par :

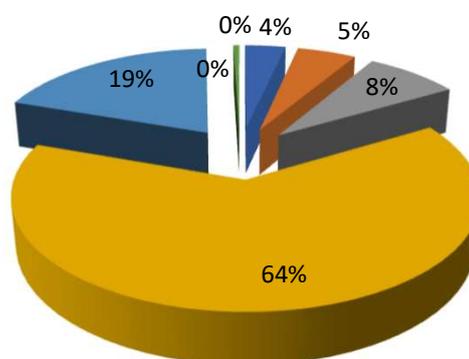
- Les subventions : 491 942,09 € (État, Région, Département)
- Les fonds de compensation de la TVA : 26 764,12€ (Chapitre 10 dotation et fonds divers)
- Emprunts : 147 737,49 €

Le tableau qui suit récapitule les recettes :

Chapitre	Libellé	Prévision 2023
10	Dotations et fonds divers	26 764,12
21	Virement de la section d'investissement	38 900,43
001	Affectation de financement N-1	61 882,18
13	Subvention d'investissement	491 942,09
16	Emprunt et dettes assimilées	147 737,49
204	Acquisition terrain -DSIL	3 580,00
28	Amortissement lampes à vapeur	193,58
	TOTAL	770 999,89

RECETTES INVESTISSEMENTS

- 10 Dotations et fonds divers
- 21 Virement de la section d'investissement
- 1 Affectation de financement N-1
- 13 Subvention d'investissement
- 16 Emprunt et dettes assimilées
- 204 Acquisition terrain -DSIL
- 28 Amortissement lampes à vapeur



A noter que les subventions reçues sont la moitié des ressources du budget investissement de la commune.

Activité économique

Nouveaux restaurateurs

David et Sandrine ont repris le restaurant situé sur la place de Saint Augustin depuis le 1^{er} octobre. Ils sont ouverts du mardi au dimanche. Repas ouvriers le midi la semaine. Soirées.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune et beaucoup de réussite.



L'atelier de Lorinda

Les travaux de la Poste étant terminés. Lorinda Albier a souhaité louer le nouveau local pour y déplacer son salon de coiffure, elle conserve l'ancien local pour développer son activité et accueillir d'autres services : esthéticienne, ongles,



Activité économique

Nouvelles activités sur la place

Pizza Corrézienne : Tous les mercredis soir et 1 samedi tous les 15 jours

09.54.36.01.65
06.52.84.65.31
10 Rue Eugène Combes - 19800 Corrèze

Paninis

	SEUL	MENU (* Frites Et Boisson 33cl)
NUTELLA	4,00€	
JAMBON, TOMATES, GRUYÈRE	4,50€	6,50€
STEAK, TOMATES, GRUYÈRE	6,00€	7,50€
STEAK, ROQUEFORT, FROMAGE	6,00€	7,50€

Les Burgers

	SEUL	MENU (* Frites Et Boisson 33cl)
HAMBURGER	5,00€	6,50€
CHEESE BURGER	5,50€	7,00€
DOUBLE CHEESE	7,00€	8,50€
LE CHICKEN	5,50€	7,00€
LE MITCHOU	10,00€	11,50€
Double Steak, Œuf, Lardons, Oignons, Cheddar, Salade, Tomates		
LE SAVOYARD	10,00€	11,50€
Steak, Pommes De Terre, Lardons, Reblochon		

Les Salades

CESAR	7,50€
Salade, Tomates, Poulet, Parmesan, Œuf	
CHÈVRE	7,50€
Salade, Tomates, Chèvre, Lardons	
LA CLOCHETTE	7,50€
Salade, Tomates, Thon, Mais, Olives, Œuf dur	
LA VEGAN	7,50€
Salade, Tomates, Pois Chiches, Oignons, Champignons	
LA PARMESANE	8,00€
Salade, Tomates, Jambon Cru, Noix, Parmesan	
SALADE CAMPAGNARDE	8,50€
Magret de canard, Olives, Tomates, Pommes De Terre	

Barquette frites

PETITE	3,00€
GRANDE	4,00€

Nuggets

	SEUL	MENU*
4 PIÈCES	3,50€	6,00€
6 PIÈCES	5,00€	7,00€
12 PIÈCES	9,50€	10,00€

(* Frites Et Boisson 33cl pour les menus)

Boissons

CANETTES 33CL	2,00€
Coca-Cola, Icedea, Fanta, Oasis	
RED BULL	3,00€
Eaux 50CL	1,00€
BIERE	2,50€
DESPERADOS	3,00€

**A EMPORTER
OU
SUR PLACE**

Enjoy

Design By Pixel+ 04 91 43 39 92 - Ne pas jeter sur la voie publique

- Snack -

Pizza CORREZIENNE

Les Classiques

ANCHOIS	9,00€
FROMAGE	9,00€
JAMBON, FROMAGE	9,50€
MOZZA	9,50€
CHORIZO	10,50€
3 FROMAGES	10,50€
ROQUEFORT	10,50€
MERGUEZ	11,00€
FIGATELLI	11,00€
ROYALE	12,00€

Les Spéciales

LA LAURA Jambon, Tranche De Tomates, Poivrons	10,00€
LA ROUGE Sauce, Chèvre, Pistolet, Parmesan	10,00€
LA STELLA Poulet, Oignons, Champignons, Brousse	11,00€
PISTOU Tomates Fraiches, Mozza, Pistolet	11,00€
LA MINA Jambon, Mozza Râpé, Sauce	11,00€
NINDOU Champignons, Poivrons, Jambon, Tomates Fraiches	11,50€
ARMÉNIENNE Sauce Tomate, Viande hachée, Poivrons	12,00€
L'ORIENTALE Merguez, Oignons, Poivrons, Fromage	13,00€
LA VÉGÉTARIENNE Sauce, Cœurs d'artichaut, Olives, Tomates Fraiches, Champignons, Poivrons	13,00€
MEXICO Poulet, Chorizo, Poivrons, Fromage	13,50€
BURGER Viande, Sauce Burger, Cheddar, Fromage	14,00€
LA MONSTRE Viande, crème, oignons, fromage, œuf	15,00€
LA CHOUCHOU Chèvre, Jambon cru, Parmesan, Miel	15,00€
LA CORRÉZIENNE Sauce, Noix, Cèpes, Magret De Canard, Persillade, Olives	16,00€

Base Crème

LORRAINE Lardons, Oignons, Fromage	11,50€
FORESTIÈRE Jambon, Champignons, Fromage	13,00€
CRÉMIÈRE Jambon, Mozza	11,50€
3 FROMAGES Roquefort, Mozza, Fromage	11,00€
CHÈVRE MIEL	12,00€
CORSICA Figatelli, Chèvre, Fromage, Miel	13,00€
POULET CURRY	14,00€
TARTIFLETTE Pomme De Terre, Lardon, Oignon, Reblochon	15,00€

Les Sucrées

PIZZA DESSERT Nutella, banane / coco / smarties	11,00€
--	--------

***TOUS SUPPLEMENT 1 EUROS**

Marché du samedi matin : légumes, jus de pomme, œuf

STELE ELIE BUGE

Discours Hommage à Elie Buge / 30 Juin 2023

Discours de monsieur le Maire

Merci à tous pour votre présence à cette cérémonie en hommage à Elie Buge qui aurait eu 100 ans cette année. Sa fille Maryse et ses petits enfants pour raison de santé et d'éloignement ne peuvent être présent à la cérémonie. Je suis particulièrement fier des élèves de nos écoles qui sont venus assister a cet événement.

Elie Buge est né le 14 février 1923 à Saint Augustin dans le village de Mézinges. Cadet d'une famille de 8 enfants, et issu d'une famille modeste, il a fréquenté l'école communale de Saint Augustin à partir de 6 ans. Il obtient son certificat d'étude primaire à l'âge de 12 ans. Il décide lui-même de poursuivre ses études et insiste pour être dirigé vers le cours complémentaire de Corrèze. Brillant élève, il obtient le BEPC en 1939.

C'est dans cet établissement qu'il rencontre celle qu'il allait épouser quelques années plus tard et qui lui donnera 2 petites filles. Elie, doué pour les études passe le concours d'admission à l'Ecole Normale d'Instituteurs. Son classement ne lui permet pas d'intégrer cette formation, il décide alors de s'engager dans l'Armée de l'Air comme soldat 2^{ème} classe.

Au printemps 1941, il part pour Châteauroux où il restera quelques mois. En octobre 1941, il est d'abord affecté comme élève pilote au groupe de chasse basé à Cassablanca. En avril 1943, il intègre le Centre de Formation du Personnel Navigant en Amérique, avant de rejoindre l'été suivant les Etats Unis pour y suivre une formation de pilote. En février 1944, il est nommé sergent et décroche son brevet de pilote. Il retourne par la suite au Maroc où il débute sa formation de pilote de chasse. La guerre n'est pas encore terminée et en novembre 1944, il rallie les Forces Aériennes Françaises Libres en Grande Bretagne. A la fin de la Seconde Guerre Mondiale, il quitte son escadron alors basé en Allemagne pour intégrer la deuxième escadre de Chasse à Dijon.

En 1946, il est envoyé en Indochine où il va enchaîner les missions. Il va y gagner sa qualification de chef de patrouille, ses galons de sergent-chef et deux croix de guerre avec palmes.

En octobre 1947, il retourne en France, à Mont de Marsan, où il restera jusqu'à la fin de sa carrière militaire. Il occupe alors les fonctions de moniteur au Centre de Transformation sur Avions à Réaction et pilote à la section Chasse. Il est l'un des premiers pilotes français à voler sur avions à réaction et le premier sous-officier à passer le mur du son.

En plus des présentations en voltige solo dans lesquelles il excelle, Elie Buge passe également leader d'une patrouille acrobatique composé de plusieurs Mystère II.

Sa réputation de fin pilote lui vaut d'être appelé aux Avions Marcel Dassault, où il entre le 1er mars 1956. Affecté à la réception à Mérignac, il fait parler de lui en partant en vrille au cours d'un essai de basse vitesse.

Elie Buge intègre ensuite le circuit Essais à Villaroche et Istres.

Il est d'abord breveté pilote de réception puis pilote d'essai le 30 novembre 1959. Titulaire de la Légion d'Honneur, de la Médaille Militaire, de la Médaille de l'Aéronautique et de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs, Elie trouvera la mort le 8 novembre 1967 à Biarritz, juste avant son atterrissage.

Comme vous l'avez compris, Elie Buge est une personnalité de notre commune et a marqué l'aviation française.

C'est pour cela qu'avec l'aide de sa famille et des représentants de la Légion d'Honneur ; nous avons décidé d'ériger une stèle en sa mémoire qui a été taillé par la carrière Ambiaud de Bugeat.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de cette journée et particulièrement ; les Généraux Tilly et Patier, monsieur Albi, madame Chezalviel, madame Bonnefont, monsieur Plas, monsieur Laumond, madame Buge et sa fille madame Chassaing. Tous mes remerciements également pour leur soutien financier à Dassault Aviation, au Conseil Départemental, à l'AIRAC, à monsieur le sénateur, à la société des membres de la légion d'Honneur et à madame Limoujoux.

Remerciement à l'AIRAC qui par son action contribue à l'écriture de l'histoire de l'aviation en Corrèze et à ce titre a participé à la rédaction du livre sur Élie Buge sous la plume de Stéphanie Caldemaison avec la participation active de Marcel Buge son frère administrateur de l'AIRAC et de son épouse Marie-Thérèse. L'AIRAC par son action suscite des vocations à caractère aéronautique auprès de la jeunesse qui par des carrières au sein des entreprises locales travaillant pour l'aviation soutiennent l'activité économique de notre territoire. Et grâce à l'AIRAC vous allez pouvoir assister au passage des avions Marcel Dassault.

STELE ELIE BUGE

Hommage à Elie Buge pour le centenaire de sa naissance - Juin 2023

L'école quand Elie Buge y était élève.

Elie Buge a été en primaire à l'école de garçons de Saint Augustin.

En 1930, c'était monsieur Monteil qui était le maître. La classe commençait à 8 heures jusqu'à 11 heures, puis reprenait de 13 h 30 à 16 heures. Les élèves travaillaient le mercredi et aussi le samedi matin... mais pas le jeudi ! Il n'y avait pas de cantine comme aujourd'hui, chacun amenait sa gamelle, qu'il était possible de réchauffer sur le poêle de la classe. Mais les enfants mangeaient surtout du pain et du fromage. Ils étaient entre 20 et 30 par classe, où tous les niveaux se côtoyaient.

Pas de transport scolaire, donc les enfants venaient à pied, en sabots, et parfois d'assez loin...

Les filles et les garçons étaient séparés, même au collège ou au lycée. Mais souvent, les études s'arrêtaient au certificat d'études, vers 12 ans.

L'éducation était relativement différenciée : les garçons étudiaient pour exercer un métier, et les filles pour avoir...un mari.

Aux récréations, billes, osselets, saute-mouton pour les garçons, et les filles jouaient à la corde et à la marelle.

Par contre, tous écrivaient à l'aide d'un porte-plume qu'ils trempaient dans un encrier...Gare aux taches ! et vive le buvard...

Elie Buge a continué ses études et comme il a été le premier sous-officier français à avoir passer le « mur du son » sur un Mystère 2, nous nous sommes intéressés à ce phénomène : Déjà, l'avion vole à plus de 1 200 km/heure. Quand un avion vole, il comprime de l'air autour de lui. Il fait aussi du bruit. Quand il atteint la vitesse du son, l'air est tellement comprimé que le son s'échappe d'un seul coup : c'est le « Bang ». Il y a des photographies très impressionnantes sur Internet.

Nous avons été très fiers de participer, avec nos camarades du RPI, à l'inauguration de la stèle en souvenir de sa naissance.

Les élèves de l'école d'Orliac de Bar

STELE ELIE BUGE



Avec mon repas à domicile c'est

- Des menus adaptés, complets et équilibrés
- Les repas cuisinés "maison"
- Aucun engagement de durée
- Des livraisons régulières par des livreurs expérimentés



avec

Nous prenons soin de vous

Votre agence propose aussi les services d'aide à domicile et de téléassistance



05 55 26 86 81

portagerepas.tulle@avec.fr

avec.fr
Votre plateforme e-santé

La FRENCH CARE



* Selon les règles et conditions fiscales en vigueur, article 199 sexdecies du CGI

Association AGGENA 5 avenue du Puy du Jour 19150 LAGUENNE-SUR-AVALOUZE
Siret: 350 814 638 000 28
Conception: Avec Juillet 2023 - Impression: Digitoffset.com
Crédits photos: Adobe Stock et Freepik
Ne pas jeter sur la voie publique.



avec mon repas à domicile

Aggena prend soin de vous



avec.fr
Votre plateforme e-santé

Pourquoi choisir le portage de repas ?

Un service pratique

- Vous avez envie de découvrir de nouvelles saveurs et de retrouver le plaisir de la table,
- Vous sortez d'une hospitalisation et vous ne pouvez plus cuisiner,
- Vous êtes une personne dépendante et vous souhaitez déjeuner à la maison,

Le portage de repas à domicile vous simplifie la vie tout en contribuant à votre bonne santé.

Des repas équilibrés et adaptés

Nos menus sont élaborés par une diététicienne, qui veille à leur équilibre, en fonction de vos goûts et besoins nutritionnels et nos cuisines se chargent de leur préparation.

Les menus sont adaptés pour respecter votre régime alimentaire (diabétique, sans sel...) et la texture souhaitée (hachée, moulignée). Il est possible de substituer un aliment suivant les goûts de la personne.



Comment ça marche ?

1 Je passe commande facilement

Par téléphone au 05 55 26 86 81.

2 Je suis livré à mon domicile

La livraison à domicile s'effectue plusieurs fois par semaine en liaison froide.

3 Je savoure de bons plats

Les assiettes de qualité peuvent être remises en température directement au four micro-ondes.

Les emballages sont jetables et entièrement recyclables. 

Différentes formules :

- **Menu Malin :** 28,80
Plat, garniture
- **Menu Authentique :**
Hors d'œuvre, plat, garniture, laitage, dessert
- **Menu Cœur de Corrèze :**
Hors d'œuvre, plat, garniture, laitage, dessert + potage, plat, garniture, compote

Nous proposons la livraison de **pain et viennoiseries** en complément du repas.

Prise en charge et avantages fiscaux

Prise en charge financière

En fonction de votre situation personnelle, vous pouvez être accompagné par différents organismes sociaux, de retraite et collectivités territoriales pour bénéficier d'une participation financière.

Avantages fiscaux

Les **frais de transport** liés à la livraison des repas permettent de bénéficier d'un **crédit d'impôt à hauteur de 50%** des dépenses engagées (selon les règles et conditions fiscales en vigueur, article 199 sexdecies du CGI).

crédit d'impôt
50%



Transport à la demande

Le TaD aggro, c'est quoi ?

Le TaD aggro est un service spécial du réseau TuT aggro qui permet de se rendre à Tulle le mercredi toute la journée et le samedi matin. Il s'appuie sur un système de « porte à arrêt », ce qui signifie que le bus vient vous chercher directement à votre domicile, vous transporte à Tulle et inversement.

Les lieux desservis

Le TaD aggro dessert 42 communes de l'agglo à l'exception de Tulle. À Laguenne-sur-Avalouze, seuls les secteurs situés à plus de 500 mètres d'un arrêt de la ligne 1 du TuT aggro sont desservis par le TaD aggro.

Les arrêts à Tulle

Quatre points d'arrêt existent à Tulle :

Gare SNCF / Place Brigouleix / Place Schorndorf / Préfecture

Modalités de réservation

- **Étape 1 : Choisissez votre jour de voyage.**

Les jours, lieux de dépôt et de départ sur Tulle ainsi que les horaires sont fixes.

- **Étape 2 : Réservez votre voyage.**

Pour cela, il vous suffit de contacter la plateforme de réservation Osicars, le transporteur mandaté par Tulle aggro. Vous devez préciser l'adresse de prise en charge, le jour, l'heure d'arrivée si c'est un mercredi et l'arrêt choisi à Tulle.

Attention, la réservation ne peut se faire que jusqu'à midi, la veille du déplacement.

- **Étape 3 : Laissez-vous transporter.**

Le jour et à l'heure convenue avec Osicars, la navette du TaD aggro vient vous chercher à votre domicile.

- **Horaires**

Le TaD aggro circule le mercredi et le samedi.

- **Le mercredi**

- Heures d'arrivée à Tulle : 9h et 14h30.
Heures de départ de Tulle : 11h30 et 17h.

- **Le samedi**

- Heure d'arrivée à Tulle : 9h.
Heure de départ de Tulle : 11h30.

- **Tarifs**

- 1 ticket à l'unité = 1 €
1 trajet = 1 aller ou 1 retour = 2 tickets
1 aller-retour = 4 tickets = 4 €
Carnet de 10 tickets = 8 € (soit 1,60 € le trajet au lieu de 2 €. Sans date limite d'utilisation)

Les tickets sont valables sur l'ensemble du réseau TuT aggro et permettent des correspondances avec les lignes urbaines (navette, ligne 1 ou ligne 2). Une fois oblitérés, ils sont valables 1 heure.

Toutes les infos <https://www.tulleagglo.fr/au-quotidien/transports/transport-a-la-demande/>

2024



*Le maire et les conseillers municipaux vous souhaitent
de passer de Joyeuses fêtes de fin d'année
et vous invitent pour les vœux
le samedi 13 janvier 2024 à 17h00 à la salle des fêtes*